

## Annexe au bilan annuel 2017

### Principes comptables et d'évaluation

#### Principes comptables

La comptabilité de la Fédération Suisse de Vol Libre (FSVL) a, pour la première fois, été établie conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 et donne un aperçu fidèle du patrimoine, de la situation financière et des revenus. La présente clôture des comptes conforme à Swiss GAAP RPC 21 constitue en même temps un bouclage statutaire et conforme au droit commercial.

Le transfert du Code des obligations à Swiss GAAP RPC a été effectué à compter du 31 décembre 2016 et, en conséquence, une réserve de réévaluation a été comptabilisée dans le capital propre de l'organisation (voir les explications sur le compte concernant la modification du capital). Les comptes annuels 2016, qui ont été approuvés par l'assemblée générale, font foi.

#### Principes d'évaluation

Cette clôture des comptes a été établie conformément à Swiss GAAP RPC 21 dans la mesure où les comptes annuels reflètent fidèlement le patrimoine, la situation financière et les revenus (True & Fair View). Ces principes comptables ainsi que les autres dispositions de Swiss GAAP RPC 21 peuvent éventuellement être en contradiction avec les dispositions légales du Code des obligations (p. ex. présentation de valeurs actuelles au lieu de valeurs d'acquisition historiques, enregistrement direct en capitaux propres etc.); dans de tels cas, les méthodes comptables et d'établissement des comptes choisies correspondent aux deux dispositions et ne contiennent pas de divergences par rapport aux dispositions en vigueur. Les principes d'évaluation répondent aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21 ainsi qu'au Code des obligations.

D'une manière générale, les valeurs choisies sont des valeurs historiques. En l'occurrence, les actifs courants sont évalués à la valeur initiale ou à une valeur du marché inférieure. Les actifs immobilisés ont été inscrits à leur valeur initiale moins l'amortissement obligatoire.

#### Liquidités / Titres

Sont comptabilisés sous liquidités les avoirs en caisse et sur les comptes postal et bancaire, ainsi que les dépôts à termes d'une durée inférieure à 90 jours. Les titres sont saisis à la valeur actuelle du marché à la date de clôture. Les intérêts courus ne sont pas activés.

Les devises étrangères ont été converties aux cours suivants:

	31.12.2017	31.12.2016
1 EUR (euro)	1.17018	1.07200
1 GBP (livre britannique)	1.31825	1.25585
1 USD (dollar US)	0.97450	1.01635

#### Créances, obligations

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances douteuses significatives sont corrigées individuellement. Les obligations sont saisis à leur valeur nominale.

### **Actifs immobilisés**

L'évaluation des actifs immobilisés est faite sur la base des coûts d'acquisition et de production moins l'amortissement obligatoire et la dépréciation durable. L'amortissement est linéaire sur la base de la durée d'utilité de l'actif (installations d'entreprise 10 ans / véhicules 6 ans / matériel informatique 3 ans).

Aucun des actifs n'était mis en gage, ni au cours de l'année ni à la date de clôture.

### **Capital immobilisé**

Les fonds affectés le sont sur la base explicite des dispositions de l'utilisateur et/ou du règlement du fonds.

## Explications relatives au bilan

(en CHF)		31.12.2017			31.12.2016
<b>1</b>	<b>Liquidités</b>				
	Caisse	4'274.68			5'060.50
	Avoirs postaux / bancaires	5'610'487.39			4'916'852.92
	- dont PostFinance FSVL	3'399'955.53			2'843'240.15
		<b>5'614'762.07</b>			<b>4'921'913.42</b>
<b>2</b>	<b>Actifs financiers</b>				
	Titres	289'948.00			385'802.00
	Autres actifs financiers	56'038.24			57'036.74
		<b>345'986.24</b>			<b>442'838.74</b>
<b>3</b>	<b>Évolution des actifs immobilisés</b>	<b>Mobiliers / Machines</b>	<b>Véhicules</b>	<b>Informatique</b>	<b>Total</b>
	<b>Valeurs initiales</b>				
	En date du 01.01.2016	2.00	39'900.00	0.00	39'902.00
	Entrées / Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b><u>2.00</u></b>	<b><u>39'900.00</u></b>	<b><u>0.00</u></b>	<b><u>39'902.00</u></b>
	Entrées	0.00	0.00	17'619.65	17'619.65
	<b>Situation au 31.12.2017</b>	<b><u>2.00</u></b>	<b><u>39'900.00</u></b>	<b><u>17'619.65</u></b>	<b><u>57'521.65</u></b>
	<b>Corrections de valeur cumulées</b>				
	Situation au 01.01.2016	0.00	13'300.00	0.00	13'300.00
	Amortissements planifiés	0.00	6'650.00	0.00	6'650.00
	<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b><u>0.00</u></b>	<b><u>19'950.00</u></b>	<b><u>0.00</u></b>	<b><u>19'950.00</u></b>
	Amortissements planifiés	0.00	6'650.00	5'873.20	12'523.20
	<b>Situation au 31.12.2017</b>	<b><u>0.00</u></b>	<b><u>26'600.00</u></b>	<b><u>5'873.20</u></b>	<b><u>32'473.20</u></b>
	<b>Valeur nette comptable</b>				
	31.12.2015	<b><u>2.00</u></b>	<b><u>26'600.00</u></b>	<b><u>0.00</u></b>	<b><u>26'602.00</u></b>
	31.12.2016	<b><u>2.00</u></b>	<b><u>19'950.00</u></b>	<b><u>0.00</u></b>	<b><u>19'952.00</u></b>
	31.12.2017	<b><u>2.00</u></b>	<b><u>13'300.00</u></b>	<b><u>11'746.45</u></b>	<b><u>25'048.45</u></b>

## Explications relatives au compte d'exploitation

(en CHF)

31.12.2017

31.12.2016

### 4 Frais de personnel

Au cours de l'exercice, le nombre de temps complets est inférieur à 10 employés.

La direction était composée d'une personne, au cours de l'exercice. C'est pourquoi nous avons renoncé à présenter les frais de personnel dans le détail.

### 5 Recettes extraordinaires

Produits extraordinaires divers	16'864.60	5'195.15
Participation aux bénéfices de l'assurance	15'873.50	0.00
Corrections de délimitations de l'année précédente	-72'603.00	-15'807.80
Dépenses extraordinaires diverses	0.00	-15'561.21
	<b>-39'864.90</b>	<b>-26'173.86</b>

## Explications et données complémentaires

### 6 Obligations issues des cotisations envers la CP

0.00

0.00

### 7 Événements postérieurs à la date de clôture

Après la date de clôture et jusqu'à la prise de connaissance du rapport annuel par l'assemblée générale, aucun événement majeur n'a eu lieu qui puisse altérer la pertinence du rapport annuel 2017 ou qui nécessite d'être divulgué ici.

### 8 Rapport de performances

Nous renvoyons au rapport annuel, dans ce domaine.

9 Membres du comité	Fonction	Membre depuis	Départ
Daniel Riner	Président	2000	
Martin Kinzl	Vice-président depuis 2016	1991	
Hess Urs	Vice-président jusqu'à 2016	1998	2016
Lovis Fred	Membre du comité	2001	
Jordan Bernard	Membre du comité	2005	
Kessel Franco	Membre du comité	2011	
Marante Eva	Membre du comité	2014	
Bütler Claud	Membre du comité	2014	
Frei Urs	Membre du comité	2016	

Au cours de l'exercice, des indemnités ont été versées au comité directeur à hauteur de CHF 17'442.80.

10 Direction	Fonction	Membre depuis	Départ
Boppart Christian	Directeur	2012	

**11 Organe de révision**

Lenz Treuhand AG, Seefeldstrasse 35, 8008 Zurich

**12 Bases légales**

Nom	Fédération Suisse de Vol Libre (FSVL)
Année de création	1974
Forme juridique	Association conformément au CC art. 60 et suivants
Statuts	25 mars 2017
Registre du commerce	non enregistré